

Climat : la sécheresse de cet été liée au réchauffement

Un tel épisode pourrait désormais se produire tous les vingt ans dans l'hémisphère Nord, selon une étude

Le Rhin à sec, des communes sans eau potable en France, des pierres de la faim qui refont surface en République tchèque, une aridité et une chaleur exceptionnelles en Chine déclenchant une alerte nationale, la moitié du territoire américain touché... Cet été, une grande partie de l'hémisphère Nord a été frappée par une sécheresse historique. Selon une étude publiée mercredi 5 octobre, le dérèglement climatique d'origine humaine a rendu ces épisodes au moins vingt fois plus probables, réduisant les récoltes et aggravant les tensions sur les marchés agricoles, la production énergétique et l'approvisionnement en eau.

Ces travaux sont issus d'un réseau de scientifiques internationaux, le World Weather Attribution, qui s'est spécialisé dans les études d'attribution, afin de dé-

terminer à quel point la survenue et l'intensité d'événements extrêmes – vagues de chaleur, inondations ou tempêtes – ont été influencées par la crise climatique.

« Assèchement des sols »

Cette fois, l'étude s'est concentrée sur la sécheresse des sols, dite aussi sécheresse agricole, de cet été. Les vingt et un chercheurs ont analysé les taux d'humidité des sols en surface et jusqu'à un mètre de profondeur enregistrés en juin, juillet et août dans l'ensemble de l'hémisphère Nord à l'exception des tropiques. Ils se sont également focalisés sur l'Europe centrale et occidentale – les deux tiers du continent étaient touchés au 10 août. À l'aide de modèles associés à des observations de terrain, les climatologues ont comparé cette situation, dans un climat réchauffé de 1,2 °C, avec le climat du passé.

L'équipe conclut que le changement climatique, dans l'hémisphère Nord, a rendu la sécheresse agricole au moins vingt fois plus probable pour la zone à un mètre de profondeur – particulièrement importante pour les cultures puisque c'est là que les plantes pompent de l'eau – et au moins cinq fois plus probable pour les sols en surface. Les effets sont également importants en Europe centrale et de l'Ouest : le réchauffement a multiplié la probabilité de sécheresse de trois à quatre pour la zone d'un mètre de profondeur, et entre cinq et six fois pour la surface.

Une telle sécheresse a désormais une chance de se produire tous les vingt ans dans l'hémisphère Nord et en Europe dans le climat actuel. À l'inverse, sans réchauffement climatique, elle n'aurait lieu qu'une fois tous les quatre cents ans dans cet hémisphère, et tous les soixante à quatre-vingts ans en Europe.

« Sur la base des données disponibles, cette sécheresse des sols est la pire qu'a connue l'Europe depuis au moins 1950 et la deuxième plus grave à l'échelle de tout l'hémisphère Nord hors tropiques », indique Sonia Seneviratne, climatologue à l'École polytechnique fédérale (ETH) de Zurich (Suisse) et l'une des autrices de l'étude. « Ces résultats sont cohérents avec le dernier rapport du GIEC qui montre que les risques de sécheresse augmentent avec le réchauffement climatique dans certaines régions », ajoute la coordi-

natrice du chapitre sur les événements extrêmes du rapport d'août 2021 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Les résultats du World Weather Attribution sont pourtant prudents, préviennent les auteurs, la réelle influence des activités humaines étant probablement plus importante. Contrairement aux canicules ou aux précipitations, « l'impact du changement climatique sur les sécheresses est difficile à déterminer de manière précise, car on manque d'observations et de longues séries de mesures sur l'humidité des sols », indique Dominik Schumacher, premier auteur de l'étude et climatologue à l'ETH Zurich.

Même si de nombreuses parties de l'hémisphère Nord ont enregistré un fort déficit de pluviométrie cet été, c'est la hausse de la température qui se révèle être la principale responsable des sécheresses. « Elle entraîne de l'évapotranspiration des plantes et donc l'assèchement des sols », précise Sonia Seneviratne.

Cercle vicieux

Les températures atteintes cet été dans l'hémisphère Nord auraient été « virtuellement impossibles » sans changement climatique, concluent encore les scientifiques. L'été, marqué par une succession de canicules et d'incendies ravageurs, a été le plus chaud jamais enregistré en Europe, selon le service européen sur le changement climatique

Le phénomène n'aurait lieu qu'une fois tous les quatre cents ans sans le dérèglement climatique

Copernicus, et le deuxième en France, d'après Météo-France, avec un écart de + 2,3 °C par rapport aux nouvelles normales climatiques sur la période 1991-2020. Ces vagues de chaleur auraient vraisemblablement entraîné 24 000 décès supplémentaires sur le Vieux Continent, dont 11 000 en France.

Ces nouveaux travaux dessinent également un futur des plus sombres. Les analyses montrent que dans un monde réchauffé de 2 °C – ce que nous pourrions atteindre autour de 2050 – une sécheresse équivalente à celle de cet été aurait entre 15 et 30 fois plus de chances de se produire dans l'hémisphère Nord (hors tropiques) comparé à aujourd'hui, et serait environ deux fois plus probable en Europe centrale et occidentale.

« Ces résultats devraient constituer un signal d'alarme pour réduire d'urgence les émissions de gaz à effet de serre et investir dans la résilience des sociétés », alerte Maarten van Aalst, directeur du centre sur le climat de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui

a également participé aux travaux. L'adaptation doit se faire pour « tous les extrêmes du cycle de l'eau », rappelle le chercheur, alors que l'Allemagne et le Benelux, touchés par la sécheresse, avaient également été dévastés par de dramatiques inondations en 2021.

D'autant que les effets de ces sécheresses, en interagissant avec des risques non climatiques, ont des effets en cascade. « La baisse de la production électrique en Europe, liée à la réduction du débit des rivières, a coïncidé avec la hausse des prix de l'énergie liée à la guerre en Ukraine, ce qui aggrave cette crise et augmente également le prix des engrais », détaille Maarten van Aalst.

La sécheresse a également entraîné une réduction des rendements des cultures d'été, notamment en France, Italie, Allemagne, Slovaquie, Hongrie et Roumanie. « Ces baisses ont coïncidé avec la réduction des exportations de la Russie et de l'Ukraine, entraînant une hausse des prix alimentaires mondiaux et donc davantage d'insécurité alimentaire », poursuit Maarten van Aalst.

Un cercle vicieux qui pourrait encore se poursuivre. Selon la Commission européenne, près de la moitié du territoire de l'Union européenne était encore en situation de sécheresse dans la deuxième moitié de septembre. Les conditions sont également encore très sèches en Chine ainsi qu'aux États-Unis. ■

AUDREY GARRIC

La promesse de Joe Biden à la Floride

« Vous avez la promesse de l'Amérique que nous ne vous laisserons pas tomber. Nous vous accompagnerons tout au long de ce processus et cela va prendre un sacré bout de temps », a assuré, mercredi 5 octobre, Joe Biden, venu en Floride après le passage de Ian, l'une des plus violentes tempêtes de l'histoire américaine. La Maison Blanche, qui avait décrété l'état d'urgence avant que l'ouragan ne frappe il y a une semaine, a notamment promis de financer pendant deux mois l'enlèvement de débris et les travaux urgents de consolidation. Mercredi, le bilan officiel faisait état de 93 morts (89 en Floride et 4 en Caroline du Nord), mais les médias en dénombrent plus de 100. Des centaines de milliers d'habitants sont toujours privés d'électricité et les autorités évaluent à 50 milliards de dollars (50,47 milliards d'euros) le coût de la reconstruction.

Adoption d'un amendement ciblant les associations de protection animale

Le texte retire les avantages fiscaux aux ONG coupables d'intrusion

C'est un dispositif plusieurs fois présenté et rejeté depuis 2019 que le député des Côtes-d'Armor Marc Le Fur (Les Républicains, LR) a cette fois vu franchir une étape importante. Mercredi 5 octobre, la commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté un amendement au projet de loi de finances (PLF) pour 2023 visant à supprimer les avantages fiscaux des associations de protection animale ou de défense de l'environnement qui s'introduiraient illégalement dans des exploitations agricoles, des abattoirs ou des sites industriels. Si ce texte, également défendu par les députées Véronique Louwagie (LR) et Marie-Christine Dalloz (LR), venait à s'appliquer, les dons ne donneraient plus lieu à une déduction d'impôts, qui équivaut à une subvention publique du secteur associatif.

Quarante associations (dont Greenpeace, Oxfam, Réseau Action Climat, la Ligue pour la protection des oiseaux, Compassion in World Farming, etc.) ont signé un communiqué commun dénonçant une tentative de « museler la société civile ». « Cet amendement est une nouvelle preuve de l'acharnement des pouvoirs publics envers les organisations de la société civile », fustigent les ONG, qui rappellent les précédents de la cellule de gendarmerie Déméter, dont l'objet est de « lutter contre les atteintes au monde agricole », ou de la loi de lutte contre les séparatismes, utilisés selon les associations pour surveiller leurs actions.

L'amendement des Républicains vise tout particulièrement, sans la nommer, l'organisation L214, qui diffuse auprès du grand public des vidéos tournées clandestinement montrant les dessous de pratiques d'élevage intensif ou d'abattage à

Sans la nommer, Les Républicains visent surtout L214, qui diffuse des vidéos clandestines sur l'élevage intensif

la chaîne. Pour Marc Le Fur, ce sont « des films complètement erronés, avec des commentaires et une musique inquiétants ». Si L214 reste discrète sur ses conditions de tournage, elle revendique une forme de clandestinité pour montrer des images qui, autrement, ne sortiraient pas des portes closes de certains élevages et abattoirs.

Une partie des vidéos de L214 sont obtenues par des salariés d'exploitations ou par des membres de l'association qui se font embaucher sur des sites agricoles. Fin 2021, l'association a été condamnée par la cour d'appel de Rennes pour « violation de domicile » pour une vidéo tournée dans un élevage de lapins morbihannais et s'est pourvue en cassation.

« Pas opérationnel »

S'il a tenu à condamner « les intrusions dans les élevages et les violences », le rapporteur du PLF, Jean-René Cazeneuve (Renaissance, Gers), a émis un avis défavorable au dispositif proposé, les intrusions étant déjà passibles de sanctions juridiques. « Il faut arrêter de procrastiner. Sur chaque cas, la justice fait son œuvre, mais on ne peut pas encourager par de l'argent public des méthodes de ce genre », argue de son côté M. Le Fur, qui a trouvé un large soutien parmi les députés de la majorité,

qui ont voté l'amendement ou se sont abstenus. « On a voulu marquer le coup, justifie auprès du Monde Mathieu Lefèvre, coordinateur pour le PLF du groupe Renaissance. Le droit au respect de la propriété privée est fondamental, on ne peut pas assimiler des gens qui effectuent des intrusions à des lanceurs d'alerte. » Le député reconnaît toutefois que le sujet n'a pas été discuté avec le gouvernement et que « l'amendement n'est pas opérationnel ». « Je ne suis pas certain qu'il prospère jusqu'en séance publique », poursuit-il.

Les députés du Rassemblement national (RN) ont approuvé en nombre et la présidente du groupe à l'Assemblée, Marine Le Pen, s'est félicitée sur Twitter que « la pression politique des députés RN a[it] fait céder la Macronie qui refusait depuis des années cette proposition de bon sens ». Seuls les élus de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) se sont opposés. La députée écologiste de Paris Eva Sas a dénoncé devant la commission « un amendement bâillon qui cherche à intimider des associations qui jouent un rôle extrêmement important de lanceur d'alerte, grâce auxquelles on a découvert de nombreux scandales que [la commission voudrait] visiblement mettre sous le tapis ».

En 2016, une série de vidéos de L214 avait été à l'origine d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie. Les images de l'association ont également levé le voile sur des pratiques courantes dans des élevages, comme le claquage des porcelets, la castration à vif des cochons ou le broyage des poussins mâles. Ces deux dernières pratiques sont en voie d'interdiction en France. ■

MATHILDE GÉRARD

CHAQUE SEMAINE
LE MEILLEUR
DE LA PRESSE
ÉTRANGÈRE

IRAN — À L'AUBE D'UNE RÉVOLUTION ?

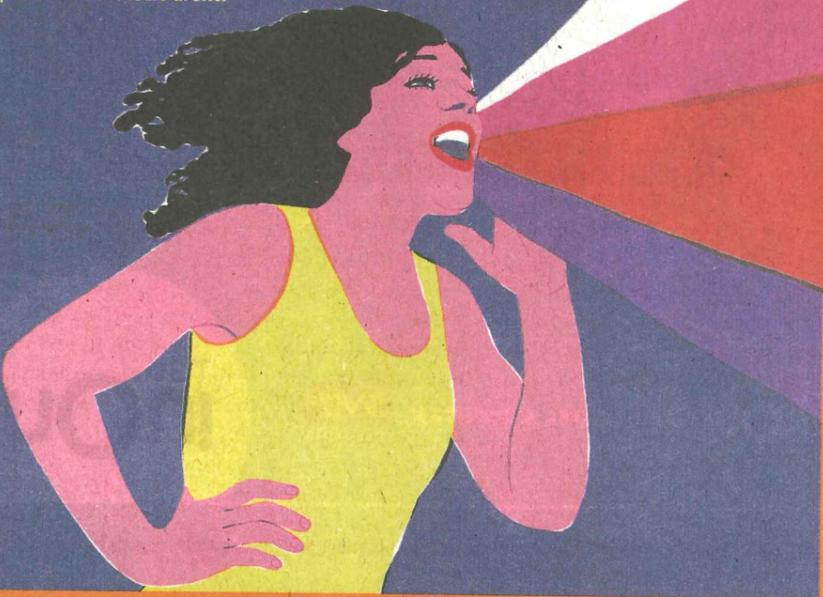
Courrier international

N° 1666 du 6 au 12 octobre 2022
courrierinternational.com
France : 4,50 €

NUMÉRO
SPÉCIAL

NOUS LES FEMMES

Avortement, précarité, sexualité, libertés...
Cinq ans après #MeToo, des femmes du monde entier
prennent la parole dans ce numéro manifeste
pour défendre leurs droits.



Chez votre marchand de journaux